

Vacances !

❖ Les vacances, il est temps d'y penser !!!

1. Les vacances pour les familles et les jeunes

Dans le cadre de sa politique d'Action Sanitaire et Sociale, la MSA Haute-Normandie favorise l'accès aux vacances et aux loisirs des familles.

Pour cela, les élus MSA ont décidé d'accorder à compter du 1^{er} janvier 2018, des chèques-vacances.

Ces chèques peuvent être utilisés pour l'hébergement, les transports, les voyages, la culture et les loisirs dans les établissements habilités à recevoir les chèques-vacances de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances).

Pour plus de détails sur leurs modalités, rendez-vous sur www.ancv.com.

Plus pratique et accessible, ce nouveau dispositif remplace les bons-vacances et concerne plus de familles. Les chèques sont attribués automatiquement sur la base d'un quotient familial d'Action Sanitaire et Sociale. Aucune démarche particulière n'est à effectuer. Votre MSA reste à votre disposition.

Pour toutes informations, contactez le 02 35 12 70 17.

2. Les vacances pour les seniors

Envie de partir en séjour ?

La MSA Haute-Normandie organise du 20 au 27 septembre 2018 un séjour à Sweet Home à Cabourg à destination des retraités du régime agricole.

Vous pourrez notamment participer à des soirées animées, faire des activités physiques mais aussi découvrir la ville et les richesses de son terroir.

Des informations complémentaires peuvent vous être communiquées au 02 35 12 70 75.

❖ «My colo» en 2018 !

Les colos en 2018, c'est toujours un cocktail d'activités nautiques et de détente pour simplement profiter de l'ambiance d'une colonie de vacances entre copains, au Village Vacances AVMA de Sweet Home.

Trois séjours sont proposés :

- du 9 au 23 juillet 2018
- du 26 juillet au 9 août 2018
- du 13 au 27 août 2018

Comme chaque année, la MSA assure le transport jusqu'au centre de vacances. Elle peut aussi contribuer à la prise en charge du séjour sur la base du quotient familial d'Action Sanitaire et Sociale.

L'inscription

1. Je renvoie mon bulletin de préinscription ci-joint à SWEET HOME
2. Je reçois mon dossier et ma notification de prise en charge MSA
3. Je renvoie mon dossier complet à SWEET HOME
4. Je règle directement ma participation auprès du village

Les d'activités : stand up paddle, canoë de mer, stage de poney en bord de mer... pour tous les âges et tous les goûts !

Des moussaillons aux pirates, à chacun sa colo !

❖ Un séjour de répit pour les actifs agricoles et leurs familles

Les vacances sont indispensables au bien-être de chacun. Dans un contexte économique difficile, beaucoup de familles ne s'autorisent pas à partir quelques jours loin de chez elles et des contraintes du quotidien.

C'est pourquoi la MSA Haute-Normandie met en place le programme « Partir pour rebondir » dans le cadre de sa politique de soutien aux familles du régime agricole.

Il s'agit de deux séjours de 40 places chacun, organisés au Village Vacances AVMA de Sweet-Home, du 9 au 13 juillet 2018 et du 22 au 26 octobre 2018. Sur place, des temps d'échanges et des activités seront proposés afin de prendre du recul et de retrouver un « mieux-être » en famille.

Les frais de transport et d'hébergement en pension complète sont pris en charge par la MSA Haute-Normandie moyennant une participation par adulte.

Pour les Non Saliés Agricoles, la MSA prend également en charge le coût du remplacement sur l'exploitation pendant la durée du séjour.

Pour tout renseignement, contacter le service Action Sanitaire et Sociale de la MSA au 02 32 23 44 22.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

■ Agri'Écoute

✦ Un service d'écoute 24H/24 et 7J/7 dédié au monde agricole et rural.

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

Mal-être, solitude, idées suicidaires... Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse ? Avant qu'il ne soit trop tard, Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés..

Mettre des mots sur un mal-être

Une situation de mal-être ou de détresse peut être liée à des difficultés

professionnelles ou personnelles, un isolement, des problèmes sociaux, familiaux, de santé ou au stress. Face à ces risques, le dispositif Agri'écoute, joignable au 09 69 39 29 19*, permet d'échanger anonymement et à tout moment, week-end et nuit compris, avec un professionnel.

Tous concernés

Chacun d'entre nous peut agir pour prévenir le suicide. Pour cela, il est important de détecter les premiers signes de détresse. Les évocations plus ou moins directes à

l'acte suicidaire et les propos dévalorisants doivent être pris en considération. Le suicide est souvent évoqué comme une solution pour ne plus souffrir.

Un tel processus n'est pas inéluctable. Face à une situation difficile, Il est possible d'orienter les personnes en souffrance vers les dispositifs de la MSA, en premier lieu le service Agri'écoute, afin de les aider à réécrire l'histoire.

*prix d'un appel local (gratuit depuis une « box »)



Il n'est jamais trop tard pour réécrire l'histoire.

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

✦ Focus

Quelques fausses idées sur le suicide

Ceux qui en parlent ne le font pas.

FAUX : 80 % des personnes qui passent à l'acte en ont parlé avant. Toute évocation doit être prise au sérieux.

Faire une tentative de suicide, c'est un choix.

FAUX : en réalité, c'est un non choix : c'est la seule solution trouvée pour ne plus souffrir.

Parler du suicide à quelqu'un, c'est l'inciter à le faire.

FAUX : accepter d'en parler, c'est rompre l'isolement et ainsi permettre à l'autre d'être reconnu dans sa souffrance.

Le suicide est imprévisible, on n'y peut rien.

FAUX : la plupart des tentatives sont annoncées de façon plus ou moins explicite.



L'essentiel & plus encore